

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'A.D.O.S.O.M. DU 30 mai 2017**

(Compte-rendu provisoire qui ne sera définitif qu'après vote en Assemblée Générale 2018).

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle 2017 de l'A.D.O.S.O.M s'est tenue le 30 mai après-midi dans la salle « Félix Eboué » du Ministère des Outre-Mer – 27 rue Oudinot Paris 7^{ème}, sous la présidence de M. Aldo MASSA. Le secrétaire de séance est Nicole LEROY.

Le nombre de pouvoirs reçus est de 147.

Le nombre de présents est de 20 personnes.

Constatant que le quorum fixé par les statuts est atteint (article 9 : 1/10 des membres en exercice, soit 310 membres pour 167 présents et représentés), l'AG peut donc valablement délibérer.

Le Président passe à l'ordre du jour :

1/ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2016

Le procès-verbal de l'AG du 26 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

2/ RAPPORT MORAL 2016

L'année 2016 a été fructueuse que ce soit en accueil d'adhérents à Cannes qu'en activités diverses. Elle se termine avec une réelle progression des nuitées passées à Cannes (plus de 10.000), de nombreux travaux finis ou en cours mais une situation comptable encore fragile.

I - VIE DE L'ASSOCIATION

Les nouveaux statuts votés à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2013 ont ouvert l'association à l'ensemble des agents des trois fonctions publiques ce qui a permis une très large ouverture de l'association sur l'extérieur et a permis de maintenir les **tarifs sociaux** que nous nous efforçons de garder depuis des décennies, répondant ainsi à nos statuts et à notre vocation historique qui est d'œuvrer dans le domaine social.

1/ adhésions 2016:

Le nombre des adhérents est en **forte augmentation** (452 dont 310 payants et 142 dispensés – par les conventions FJM, CNRM etc.) . Bien que restant inférieur aux quelques 800 moyens des années 2000-2009, on constate que les démarches de communication et de partenariat entreprises depuis 2014 portent leurs fruits.

Néanmoins pour des raisons fiscales, il conviendra désormais d'avoir un paiement de cotisations pour toute personne séjournant au Windsor. Les conventions seront re-rédigées en conséquence.

2/ partenariats :

Rappelons les excellents **partenariats** que nous avons établis avec :

La Fondation Jean Moulin (organisateur de tout le secteur social du ministère de l'Intérieur (<http://www.fondationjeanmoulin.fr>),

L'AMOPA (association nationale des membres des palmes académiques. (<http://www.amopa.asso.fr>)

L'Union Nationale des Ingénieurs des Ponts, des eaux et des forêts. (<http://www.unipef.org>)

La Confédération nationale des Retraités Militaires (CNRM) (<http://www.cnrm.fr>)

La fondation d'Aguesseau du ministère de la Justice (<http://www.fda-fr.org>)

L'Ordre National du Mérite (<http://www.anmonm.com>)

L'Institut Français.

Par ailleurs nous avons (re)pris contact avec l'Association du Corps Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur (ACPHFMI) afin de renouer avec elle un partenariat vieux de 50 ans... mais qui était tombé en désuétude (voir ci-après).

3/ une nouvelle équipe et un programme d'actions tenu:

Depuis 2012 de nouveaux administrateurs ont pris en main l'association pour lui redonner vie et dynamisme. Le Conseil a décidé de poursuivre la mise en application des différents points de la profession de foi diffusée par le nouveau Président à l'automne 2012. Cela s'est traduit par les actions suivantes :

- *Information- participation – démocratie :*

La lettre d'information a été régulièrement diffusée : 4 numéros sont sortis depuis janvier 2013. Un 5eme numéro est sorti pour l'assemblée générale 2017 faisant le point des travaux entrepris à ce jour au Windsor.

Des réunions d'information - débat avec les adhérents ont eu lieu avec le Président (et d'éventuels administrateurs présents) à chacun de ses séjours à Windsor. Les administrateurs ont pu ainsi entendre et répondre à plus de 340 adhérents.

Rappelons qu'un questionnaire de satisfaction peut être rempli par tout adhérent qui vient au Windsor, les réponses étant exploitées mensuellement. Cette enquête « qualité » fera l'objet d'un numéro spécial de la lettre d'information en septembre. Cela permettra de rappeler aux adhérents (en particulier aux nouveaux) les règles que nous nous sommes données pour faire que puissent s'allier souci de qualité de service et prix raisonnables.

Le site Internet fonctionne, est mis à jour et semble satisfaire tous ses lecteurs.

<http://www.adosom.fr>

La **démocratie** au sein du Conseil d'Administration fonctionne : Ainsi parallèlement aux réunions formelles du CA à Paris (7 octobre 2016 et 30 janvier 2017) ou par électronique, ses membres ont très largement échangé entre eux par mail sur de nombreux sujets, permettant ainsi des prises de décisions rapides après débat.

- *Les comptes :*

L'activité étant désormais concentrée sur Cannes, **il n'y a qu'une seule comptabilité**, réunissant le siège et Cannes, faisant l'objet d'un rapport unique de l'expert comptable (cf. le rapport financier).

Le montant des dépenses 2016 s'est élevé à : 984.703^e TTC dont :

Exploitation de Cannes : 774.287^e

Travaux sur/dans le bâtiment et le parc : 169.505°

Détail des travaux entrepris sur Cannes en 2016 :

Murs de soutènement du vallon Ouest	24 200,75
parc coupe palmiers	7 410,00
couloirs	4 479,67
fenêtres	5 716,00
climatisation salle réunion et apt de direction	6 850,00
retenue de garantie des travaux des chambres sud 2015	11 042,37
parking sud	11 915,10
éclairage extérieur	4 936,80
Réparation et rénovation de la façade sud	61 518,89
passerelle (avance sur travaux 2017)	3 661,00
travaux extérieurs	21 261,36
menuiserie	4 936,00
terrasse (solde des travaux 2015)	1 577,50
total	169 505,44

Les recettes se sont élevées à 798.523e dont 778.401e pour Cannes.

Soit une différence de -186.180° comptabilisée par l'expert comptable à -284.541° yc les dotations aux amortissements (243.604°) et à -40.937° (nc les dotations aux amortissements mais yc les charges exceptionnelles).

II - CANNES

L'activité 2016 a marqué un réel progrès dans la fréquentation du Windsor. C'est ainsi que le nombre de nuitées a dépassé les 10.000 (10.399), nous permettant ainsi de retrouver les chiffres des années 90.

La répartition entre adhérents venus à Cannes est la suivante (hors groupes et séminaires):

TOTAL ANNUEL EN %	
ADOSOM	58%
AMOPA	11%
AGUESSEAU	9%
J-MOULIN	8%
CNRM	8%
ANMONM	6%

C'est un bon signe, consécutif d'un effort engagé par chaque adhérent pour trouver d'autres personnes susceptibles de venir, d'une politique accrue de partenariats et de la mise en place d'offres particulières sur certaines périodes.

Le résultat d'exploitation du Windsor, y compris les dotations aux amortissements, passe d'une année sur l'autre à :

2013 : -325.182° yc dépenses de licenciement (et -226.533° hors licenciement),
2014 : -168.620°,
2015 : -271.390° (forte augmentation de la dotation aux amortissements du fait des travaux des chambres sud et autres),
2016 : - 284.541°

Hors dotations aux amortissements mais yc les charges exceptionnelles, les résultats sont :

2012 : -106.918°
2013 : -131.871°
2014 : -6.226°
2015 : - 22.015°
2016 : - 40.937°

Par ailleurs le directeur, M.SAEZ a su assurer avec qualité tant la gestion et la comptabilité de Cannes que la conduite du personnel.

Les quelques modifications mises en place dans le fonctionnement du Windsor, afin d'optimiser les dépenses, ont été plébiscitées : choix de petit déjeuner en salle (ou en chambre avec supplément), mise en place de buffet pour les fromages et desserts (au lieu d'un service à table), absence de ménage les dimanches.

Travaux : Après la 2eme tranche de travaux du Windsor faite au 1^{er} trimestre 2015 et qui a permis la mise aux normes des chambres sud (433.934°), ont été réalisés en 2016 d'autres travaux rendus obligatoires pour des raisons de sécurité (voir ci-dessus).

En particulier un mur de soutènement a été construit dans le vallon (24ke), des arbres menaçant de tomber abattus (7ke), la façade sud refaite (des morceaux de corniche commençaient à tomber..) (61ke), la mise aux normes de l'éclairage extérieur (5ke), de la passerelle (avance sur travaux : 4ke) et de la terrasse nord (2ke).

Le numéro 5 de la lettre d'information reprend l'ensemble de ces travaux en mettant en parallèle les photos avant et après travaux. (voir site <http://www.adosom.fr/fr/lettres-d-information>).

III - PERSPECTIVES 2017

Après 3 années de travaux intensifs qui ont permis de mettre aux normes le bâtiment et le parc (environ 3.9Me d'immobilisation) il reste à entreprendre en 2017 et après, les quelques derniers travaux lourds (passerelle, façade Est, chaussée, escalier d'honneur, parc, assainissement, etc....), travaux que nous avons démarré dès janvier 2017 en espérant que les fonds dégagés par la vente de Menton suffiront.

De nouveaux partenariats se font jour, le dernier en date étant celui avec l'Association du Corps Préfectoral qui a bien voulu faire la publicité de notre association et celle du Windsor sur ses différentes publications.

Questions/réponses :

Il est confirmé que l'association des « archives de Cannes » peut organiser son assemblée générale annuelle au Windsor (sous réserve d'informer M Saez suffisamment à l'avance de sa date pour que l'établissement soit neutralisé en conséquence).

Accessibilité de la terrasse nord : le Président rappelle que pour des raisons de sécurité, la terrasse située en continuité de la salle de séminaire (dans le bâtiment annexe Nord) n'est pas accessible au public.

Réalisation d'une piste de danse en contre-bas des escaliers d'honneur (cf. budget 2017) : sera-t-elle démontable et ne va-t-elle pas donner un aspect trop minéral au parc ? Le Président répond que cette création répond à 2 objectifs. Tout d'abord supprimer la pelouse située entre les deux escaliers qui est en très mauvais état et qui, si elle devait être reconstituée, coûterait chère en investissement ET en entretien, et d'autre part permettre aux adhérents de danser les quelques soirées organisées pendant l'année. Les dalles prévues ne seront pas démontables.

Le rapport moral est soumis au vote : il est voté à l'unanimité moins 5 abstentions (sur la piste de danse).

3/ RAPPORT FINANCIER 2016

Les comptes 2016 ont été arrêtés par le Cabinet AUDIT GM chargé de suivre les écritures comptables de l'ADOSOM.

De ces écritures a été extrait le « **compte de résultats** » retraçant le montant, par nature des prestations, des charges et des produits de l'année 2016, suivi du rappel des années précédentes. Ce document appelle les commentaires suivants :

1/ Siège : Les ressources du siège se sont composées des cotisations des adhérents (7.800^e) (nc celles payées sur Cannes) et du placement net des fonds provenant de la vente de Menton (13.254^e) pour des dépenses de fonctionnement de 12.281^e.

Les seules dépenses de fonctionnement du siège désormais sont celles de déplacement (Président et administrateurs), de fournitures et timbrage (envois des courriers etc.), de documentation, d'avocat et de contentieux.

2/ Bilan global du Windsor :

De 2015 à 2016 :

- Les charges sont passées (hors dotation aux amortissements) de 664.171^e à 775.620^e, écart dû principalement à l'augmentation de masse salariale induite par celle de la fréquentation (augmentation de 2000 nuitées).

- Les produits de l'exploitation hôtelière sont passés de 617.236^e pour 9 mois d'exploitation (1^{er} avril- 30 septembre 2015) à 797.633^e pour 12 mois.

BILAN GLOBAL de L'ADOSOM

Le bilan 2016 de l'Adosom donne un résultat négatif de **-284.541^e**

Du fait des travaux entrepris sur 2013-2016, la dotation aux amortissements s'est accrue fortement : 45.891^e (2012), 69.913^e (2013), 162.394^e (2014), 224.454^e (2015), 243.604^e (2016).

Si on compare les résultats **hors dotations aux amortissements mais y compris charges exceptionnelles**, on obtient:

2012 : -106.918^e

2013 : -131.871^e

2014 : - 6.226^e

2015 : - 22.015^e

2016 : - 40.937^e.

3/ Nuitées du Windsor

Les nuitées sont passées de 8.467 (9 mois) à 10.399.

A périmètres comparables, si on déduit de 2016 les 3 premiers mois de l'année, on arrive à 9.216 nuitées soit une augmentation de 8.8%.

Les recettes par nuitée ont augmenté 5% (passage de 72.9° à 76.7°).

4/ Personnels

Les dépenses de personnel sur Cannes sont passées de 301.401° (2013), 240.040° (2014), 369.236° (2015), à 366.147° pour 2016.

L'attention devra continuer être portée sur la masse salariale en 2017.

résultat 2016 (hors dotation aux amortissements et yc charges exceptionnelles) : - 40.937e

question/réponse : il est demandé que soit étudiées les rentabilités respectives des chiffres d'affaires des chambres « en BB », « en ½ pension » et « en pension complète ». Cette étude sera demandée à M Saez.

Le rapport financier est soumis au vote : Vote à l'unanimité et quitus donné au trésorier.

4/ PROJET de BUDGET 2017

FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS (base 500)	10.000	CANNES : PERSONNEL	370.000
ACTIVITE DE CANNES	653.000	CANNES : AUTRES DEPENSES ¹	296.000
INTERETS BANCAIRES ²	7.000	Fonctionnement Paris	10.000
SUBVENTION DE LA MAIRIE ³	6.000		
TOTAL	676000	TOTAL	676.000

INVESTISSEMENT TRAVAUX DE LA 4EME TRANCHE

	Façade Est	23.000
	Passerelle et bâtiment annexe	15.000
	chaussées	54.000
	escalier d'honneur, assainissement etc..	1.289.000
	Piste de danse coté sud	15.000
	parc	4.000
	total	1.400.000

Le projet de budget 2017 est voté à l'unanimité.

¹ dépenses autres que de personnel pour 12 mois d'activités avec fréquentation comparable de 2016.

² Placement de 1.400.000 sur 12 mois, à 0.5% net d'impôts ;

³ La mairie a accepté de subventionner les travaux de la façade Sud

5/ TRAVAUX

Le montant des travaux de la 1ere tranche (mises aux normes, toiture, cuisine, chambres Nord etc..) a représenté un budget de 3.1Me TTC (dont 400ke de maîtrise d'œuvre et contrôles) réparti sur 2013 et 2014.

La 2ème tranche a été réalisée au 1^{er} trimestre 2015 pour un montant de 433.934^e TTC.

La 3ème tranche a représentée 169.505^e.

La 4eme tranche a été présentée dans le projet de budget 2017.

6/ ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la démission pour raisons personnelles d'Etienne LE GARREC, le Conseil d'administration a, comme en donne la possibilité l'article 5 des statuts, désigné comme remplaçant provisoire M. DORET dont la ratification sera soumise au vote lors de l'AG 2017.

M DORET est élu à l'unanimité. Le Président lui souhaite la bienvenue au sein du CA.

7/ QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions autres que celles reprises dans l'examen des différents rapports.

8/ CONCLUSION

Les années 2014 et 2015 ont été difficiles et incertaines mais elles ont permis un nouveau démarrage pour l'association et le Windsor.

L'année 2016, grâce à l'énergie mise par M SAEZ et son équipe, et parce que chacun d'entre nous a su être attentif à venir et faire venir des adhérents au Windsor, a été plus rassurante : les nuitées ont augmenté, le chiffre d'affaires aussi et l'équilibre comptable s'améliore.

Espérons que ces années noires sont désormais derrière nous et que, tous, nous serons à même de relancer la machine, tout en gardant l'esprit de nos anciens, afin de lui donner une pérennité affirmée et appuyée sur de nouvelles populations tout aussi riches d'expériences et de sensibilités dans le respect de nos statuts.

Le Président

Aldo MASSA